

Procès-verbal de la réunion de consultation du Conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Bishopton, le lundi 11 janvier 2016, à 18h30 et à laquelle à laquelle étaient présents :

Sont présents :

M.	Jean-Pierre Briand, maire
M.	Serge Lemieux, conseiller
M.	Jean-Maurice Deschênes, conseiller
M ^{me}	Micheline Breton, conseillère
M.	Pierre Lacaille, conseiller
M ^{me}	Chantal Laroche, conseillère
M ^{me}	Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Hélène Leroux, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1/ Consultation publique concernant l'adoption du règlement numéro 2015-214 modifiant le règlement de zonage numéro 00-058

7 personnes sont présentes.

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 2015-214 et intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage 00-058 afin de créer et d'encadrer l'usage « fermette » à l'intérieur des zones agricoles (A) et rurales (RU)* ».

L'article 2.6 intitulé « Définitions » du chapitre II intitulé « Dispositions interprétatives générales » est modifié par l'ajout à la suite de la définition numéro 58 intitulée « Fenêtre verte », la définition 58.1 intitulée « Fermette » se lisant comme suit :

« 58.1 Fermette

Une fermette est un usage complémentaire et subordonné à la fonction résidentielle qui permet des usages agricoles domestiques dont la garde de certains animaux de ferme, à titre de loisir personnel et non comme activité lucrative, de production ou de reproduction à des fins commerciales. L'exploitation est toujours faite à petite échelle et ne peut servir qu'à la consommation ou l'usage personnel des occupants de la résidence. »

M. Jean-Pierre Briand, maire donne la parole aux citoyens présents dans la salle pour ceux qui veulent s'adresser au conseil municipal.

2/ Levée de la réunion de consultation

M. Micheline Breton propose la levée de la réunion de consultation publique à 18h57.

Jean-Pierre Briand,
Maire

Hélène Leroux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière